

Prix d'Abonnement : Deux Plâtres par An, PAYABLE D'AVANCE. Tout semestre commencé se paie à l'entier. Pour les Etats-Unis, les frais de poste étant obligatoires jusqu'à la frontière, les abonnés auront à payer trois plâtres. PARAIT LE MARDI et VENDREDI.

Le Franco-Canadien

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

I. BOURGUIGNON, Imprimeur-Propriétaire.

Prix des Annonces.

Six lignes, première insertion 50c. Chaque insertion subséq. 13c. Dix lignes, première insertion 67c. Chaque insertion subséq. 17c. Au-dessus de dix lignes, par l. 7. Chaque insertion subséq. par l. 2. Toutes lettres d'affaires, communications, correspondances, doivent être adressées franco au propriétaire du journal.

La Campagne du Tennessee. RAPPORT OFFICIELLE. Chattanooga, 26 novembre. A. M. Edwin M. Stanton, secrétaire de la guerre.

Monsieur—Le 23 courant, à 11 heures et demie du matin, le général Grant a ordonné une démonstration contre Mission Ridge, pour en déloger les forces qui l'occupaient. Les troupes se mirent en marche, formèrent leurs rangs, et s'avancèrent en ligne de bataille, comme à une parade. Les confédérés surveillaient leur formation et leur mouvement de leurs avant-postes et de leurs fossés à tirailleurs. Postés sur le sommet de Mission Ridge, à cinq cents pieds au-dessus de nous, ils pensaient qu'il s'agissait d'une revue et d'un exercice, tant le mouvement se faisait à découvert et délibérément, tant était grande sa régularité.

La ligne s'avance, précédée de tirailleurs, et, à 2 heures de l'après-midi, elle arriva à nos avant-postes. Elle fit une décharge qui répondait et coururent à leurs lignes avancées et à leurs fossés tirailleurs. Nos tirailleurs y arrivèrent après eux et au milieu d'eux, au centre d'une ligne de 25,000 soldats que le général Thomas avait déployée si rapidement, jusqu'à ce que nous ouvrissons le feu. Les prisonniers assurent qu'ils pensaient que tout le mouvement était une revue et un exercice général, et il se trouva qu'il était trop tard pour envoyer demander des renforts à leurs camps : ils étaient renforcés par des forces supérieures. Ce fut une surprise en plein jour.

A 3 h. de l'après-midi, l'important poste avancé d'Orchard Knob, et les lignes à droite et à gauche étaient en notre pouvoir. Des ordres furent donnés pour s'y maintenir pendant la nuit. Le lendemain au point du jour, le général Thomas avait fait passer le Tennessee à cinq mille hommes, s'était établi sur la rive méridionale, et avait commencé de jeter un pont de bateaux à six milles au-dessus de Chattanooga. Le steamer confédéré Dunbar fut réparé en temps utile, et aida efficacement au passage, en transportant plus de 6,000 soldats.

A la tombée de la nuit, le général Thomas avait suivi l'extrémité de Mission Ridge qui est proche de la rivière, et s'y retranchait. La brigade Howard ouvrit les communications avec lui depuis Chattanooga sur la rive sud du cours d'eau. La mousqueterie et la canonnade n'ont pas cessé de toute la journée à gauche et au centre. Le général Hooker escalada les pentes de la montagne Lookout chassa les confédérés des bords du ruisseau de Lookout dans la vallée du même nom, fit environ 2,000 prisonniers, et s'établit sur le flanc de la montagne, du côté et en vue de Chattanooga. Cette manœuvre mettait fin au blocus, et les steamers reçurent l'ordre de venir de Bridgeport à Chattanooga. Ils ne s'étaient avancés que

jusqu'au ferry de Kelly, d'où il fallait nous apporter nos approvisionnements par des routes montagneuses de dix milles, en passant deux fois le Tennessee sur des ponts de bateaux.

Toute la nuit, l'extrémité gauche de Mission Ridge et l'extrémité droite de la montagne Lookout furent illuminées par les feux des camps fédéraux. La journée avait été signalée par des brouillards épais et des averse, et le général Hooker combattit presque tous les jours au-dessus des nuages, qui le dérobaient à notre vue, mais nous laissions entendre la fusillade. Le soir, le brouillard se dissipa, et la pleine lune éclaira cette scène splendide jusqu'à une heure du matin, tandis que des éclairs scintillaient sur le flanc de la montagne, nous prouvèrent qu'on continuait à tirer. Le feu cessa alors. Une brigade, envoyée de Chattanooga, traversa le ruisseau de ce nom et ouvrit les communications avec Hooker.

Pendant l'après-midi du 23, le quartier-général de Grant avait été dans la redoute de Wood. Le général y resta le 24, excepté quand il courait parfois à l'avant-garde, visitant les quartiers de plusieurs commandants dans la vallée de Chattanooga. Au point du jour le 25, on aperçut les Éclairs et les Bandes à la cime de Lookout. Les confédérés avaient évacué la montagne. Hooker commença la descente, et rencontrant Mission Ridge au col de Rossville, il se répandit des deux côtés et sur le sommet. Aussitôt qu'il fut assez clair, on aperçut les confédérés massant régiments et brigades le long de la crête étroite de Mission Ridge, soit qu'ils se concentraient sur la droite pour écraser Sherman, soit qu'ils marchassent vers le chemin de fer et levassent le siège. Ils avaient évacué la vallée de Chattanooga : abandonneraient-ils celle de Chickamauga ?

Les pièces de 24 et les canons rayés de 4 pouces se mirent à tirer de la redoute Wood sur Mission Ridge, à qui Orchard Knob envoya aussi ses compliments. Les confédérés ripostèrent avec des Parrots rayés, et la canonnade ainsi commencée continua toute la journée. Les bombes et les boulets pleuvaient d'Orchard Knob sur Mission Ridge, et de Mission Ridge sur Orchard Knob, et de la redoute Wood passant par-dessus les têtes des généraux Grant et Thomas et de leurs états-majors, qui étaient avec nous dans cette position favorable, d'où on pouvait voir toute la bataille comme dans un cirque. Le quartier-général resta exposé au feu toute la journée. Le général Sherman entendait la canonnade et la mousqueterie, et le général Howard marcha pour le rejoindre. Le général Thomas envoya des tirailleurs qui refoulèrent les grand-gardes des confédérés et les chassèrent de leurs retranchements. Au pied de Mission Ridge, Sherman assailla la droite de Bragg, retranchée sur un tertre élevé voisin de celui où Sherman s'était retranché

lui-même. L'assaut fut vaillamment exécuté. Sherman parvint à la lisière du sommet et s'y maintint une heure, à ce qu'il me semble, mais il fut repoussé par des réserves, qui lui firent éprouver des pertes sanglantes.

On ordonna d'avancer sur toute la ligne, et une forte ligne de tirailleurs fut déployée, suivie par une ligne de bataille de près de deux mils de long. Au signal donné par les premiers projectiles lancés du quartier-général sur Orchard Knob, la ligne s'ébranla rapidement et avec ordre en avant. Les avant-postes confédérés déchargèrent leurs fusils et coururent à leurs fossés tirailleurs, avec nos premiers détachements sur leurs talons. La ligne de bataille n'était pas bien loin en arrière, et nous vîmes les confédérés sortir de leurs lignes de fossés à tirailleurs, en nombre qui nous surprit. Quelques-uns se retournèrent et firent feu, mais la plupart s'agglomérèrent sur les routes qui mènent obliquement au sommet de la montagne et y coururent.

Quelques régiments les escarpèrent de près et gravirent les pentes escarpées : nous aperçûmes ça et là un drapeau dépassant les lignes et les guidant. La tentative paraissait très dangereuse, mais le mouvement fut soutenu, et la colonne reçut l'ordre d'emporter les hauteurs, sur lesquelles il n'y avait pas moins de quarante canons : personne ne savait combien de fusils étaient prêts à porter le carnage parmi les assaillants. Au bruit d'acclamations étourdissantes, les hommes se précipitèrent en avant. Ils se rassemblèrent sur les points les moins malaisés à gravir : la colonne fut ainsi débarrassée. Drapeau après drapeau fut planté sur la cime, tandis que les fusils et les canons vomissaient leur tonnerre sur les nôtres.

Un obus bien dirigé d'Orchard Knob fit éclater un caisson sur le haut de la montagne et on vit la pièce entraînée à droite par les chevaux, que lâcha leur conducteur. Un détachement de soldats y courut, et prit le canon.

À gauche, il y avait une terrible fusillade. Un mille ou deux de la hauteur, entre Thomas et Sherman, étaient encore occupés par les confédérés. Bragg quitta la maison dans laquelle il s'était tenu, et courut à l'arrière, au moment où nos troupes couronnaient la colline de chaque côté. Le général Grant la gravit et seulement alors nous apprécîâmes sa hauteur. On mit en position quelques-uns des canons pris, on leur donna des artilleurs, et on envoya chercher des caissons pour avoir des munitions. Les retranchements en charpente des confédérés furent brisés et les nôtres en firent pour leur propre usage des barricades. On forma, en arrière de Baird une forte colonne d'infanterie, on soutint ce général, qui essayait une vive fusillade à gauche, et on assura bientôt un logement de ce côté. À droite de notre centre, la colonne d'assaut arriva en haut au moment où les confédérés jetaient leurs armes et prenaient la fuite.

Hooker arriva dans ces conjonctures favorables, enleva la droite des hautes et fit beaucoup de prisonniers. Le reste des troupes de Bragg s'en alla de bonne heure dans la nuit. La bataille de Chattanooga, après bien des jours de manœuvres et de combats, était gagnée. La force de la rébellion au centre est brisée. Burnside ne court plus de dangers dans le Tennessee oriental. Le Kentucky et le Tennessee sont sauvés. La Georgie et le sud-est sont menacés sur leurs derrières, et une nouvelle victoire est ajoutée au chapitre de "Unconditional Surrender Grant."

Ce soir on estime les captures à plusieurs milliers de prisonniers et trente canons. Pour une si grande victoire, notre perte n'est pas grande. Bragg, que Sherman poursuit activement, incendie le chemin de fer en se retirant sur Dalton.

Aujourd'hui, j'ai visité le champ de bataille, qui s'étend pendant six milles le long de Mission Ridge, et pendant plusieurs milles sur la montagne Lookout. Il n'y a probablement pas eu pendant la guerre de bataille si bien conçue, si bien conduite. Il n'y a eu qu'une attaque de repoussée : encore cette attaque, en appelant sur ce point les réserves confédérées, les ont-elles empêchées d'en repousser d'autres.

Il y a quelques jours, Bragg a envoyé à Grant un parlementaire pour lui dire qu'il serait prudent d'éloigner tous les non-combattants qui pouvaient être encore à Chattanooga. Grant n'a pas répondu. Mais les combattants ayant été éloignés de ces parages, il est probable que les non-combattants peuvent demeurer sans imprudence.

M. C. Meigs, Quartier-maître général.

Extraits du Rapport du Comité pour la Colonisation de la Gaspésie.

Dans le cours de l'automne de 1860, un certain nombre d'Acadiens, partis de Rustico, paroisse située sur la côte nord de Pile du Prince Édouard, vinrent visiter les terres du canton de Métapédia, dans le comté de Bonaventure, avec l'intention de s'y fixer. Sur le nombre des visiteurs, quatre familles et trois jeunes gens se décidèrent à hiverner dans la forêt et à commencer de suite des défrichements. Une partie de la population acadienne, comprenant une forte proportion de jeunes gens, voulait alors émigrer de Pile du Prince Édouard, où la tenure incertaine des terres à bail éphémère, avec des termes relatifs de 20 à 99 ans, — la pauvreté relative et l'exiguïté du territoire cultivable disponible, n'offrent au cultivateur et au colon aucun des puissants avantages que présentent, sous les rapports de la libre tenure, de l'excellence du sol, et des facilités de paiement offertes à l'acquiescent, les vastes domaines de la Couronne en Canada. M. Pabbé Belecourt, missionnaire canadien à Rustico, avait donné l'impul-

sion à ce mouvement d'émigration et s'était d'abord assuré, par l'intermédiaire de M. le grand vicaire Cazeau, de l'honorable U. J. Tessier et de M. Meagher, député du comté de Bonaventure, la réserve d'une certaine étendue de terre dans le canton de Métapédia pour y diriger cette émigration.

Dès le mois de mai de l'année suivante (1861), environ cent trente nouveaux colons émigrèrent de Rustico et vinrent s'établir à Métapédia, encouragés par des rapports favorables sur la qualité du sol et par l'espoir que le gouvernement allait faire ouvrir un chemin dans l'établissement.

D'autres immigrants vinrent grossir ce petit groupe jusqu'à l'automne, où la population comprenait 23 familles et 16 jeunes gens, formant 155 âmes. Ces pauvres colons étaient dans un état très-précaire et sans moyens de se procurer les choses les plus indispensables à leur situation ; mais les circonstances pénibles où ils se trouvaient n'étaient pas ignorées de ceux qui avaient en cœur la fondation de cette petite colonie, et une souscription pour lui venir en aide, faite, sur la proposition de M. Raimeu, entre un certain nombre de citoyens de Québec (mai 1861), rapporta la somme de \$126, qui fut destinée à l'achat de grains de semence et de certains outils de première nécessité et transmise à cette fin à M. Pabbé Saucier, missionnaire des Sauvages Miames, à la rivière Ristigouche, qui s'intéressait fort au succès de l'établissement nouveau et se chargea volontiers de faire l'emploi de ces deniers et d'en distribuer le produit entre les colons.

Dans le mois d'août de la même année, le gouvernement appliqua, à même les fonds affectés à la colonisation, une somme de \$200 à l'ouverture d'une route de sortie du premier rang du canton vers l'intérieur de l'établissement acadien. Avec cette somme, on ouvrit la route à une distance de 17 milles, sur une largeur de 20 pieds. C'est à l'extrémité de ce chemin que les colons ont élevé une humble chapelle temporaire, où ils se réunissent tous les dimanches pour prier en commun ; témoignage touchant de leur attachement à la foi de leurs ancêtres.

La presse avait signalé le contrat d'immigration acadienne qui commençait à se diriger vers la Gaspésie. Plusieurs articles et correspondances avaient paru à ce sujet dans les journaux français du pays, et l'opinion publique favorable au mouvement, engagea les amis et protecteurs des Acadiens immigrés à donner suite à la souscription privée faite en mai, et à en ouvrir une aux bureaux du Courrier du Canada, pour le même objet.

Cette liste se convertit en quelques semaines de signatures, et le montant des souscriptions s'éleva à la somme de \$606.25.

En même temps qu'on faisait appel à la sympathie et à la générosité du public, un comité de citoyens organi-

FEUILLETON.

LES DERNIERS JOURS DE POMPEI.

PAR BULWER LYTTON.

LIVRE CINQUIÈME.

IX.—Désespoir des amants.—Situation de la multitude.

(Suite.)

Une autre, une autre encore, et puis encore une autre pléiade de cendres, toutes plus abondantes qu'auparavant, vinrent renouveler la désolation dans les rues. L'obscurité les enveloppait de nouveau comme un voile ; et Glaucus, dont le courage commençait à s'abattre, le désespoir dans le cœur, se réfugia sous une arche, et serrant dans ses bras Ione, son épouse, sur un lit de ruines, se résigna à mourir.

Pendant ce temps-là, Nydia, séparée de Glaucus et de Tons, comme nous l'avons vu, cherchait en vain à le rejoindre. En vain poussait-elle le cri plaintif et familier aux aveugles ; il se perdait parmi les mille cris des terrenra égoïstes. Elle retourna plusieurs fois à l'endroit où elle les avait perdus ; elle ne retrouva pas ses compagnons ; elle s'attachait à chaque fugitif ; elle s'informait

de Glaucus ; elle était repoussée par l'impatience de gens occupés d'eux-mêmes et non des autres. Qui donc, à cette heure, donnait une pensée à son voisin ? Dans ces scènes de désastre universel, rien n'est plus horrible peut-être que l'égoïsme dénaturé qu'elles engendrent. Enfin, il vint à l'esprit de Nydia que, puisqu'il avait été résolu de chercher le salut en s'embarquant, la chance la plus favorable qu'elle avait de retrouver ses compagnons était de prendre la direction de la mer. Guidant sa marche à l'aide du bâton qu'elle portait toujours, elle continua d'éviter, avec une incroyable délicatesse, les amas de ruines qui encombraient ses pas, de traverser les rues, et, sans dévier de son chemin (tant cette cécité, si effrayante dans le cours ordinaire de la vie, était propice alors) elle arriva au rivage.

L'autre fille, son courage était superbe à voir ! et le sort semblait sourdre à son malheur ; les torrents enflammés ne la touchaient pas, si ce n'est par la pluie générale qui les accompagnait ; les larges fragments de scories couraient devant et derrière elle, brisaient le pavé et épargnaient sa forme fragile ; quand les ondes de cendres légères tombaient sur elle, effrayée un moment elle les secouait et se hâta de reprendre elle-même son chemin.

Faible, exposée et pourtant sans crainte, soutenue par un seul désir, elle était l'orbite de l'psyché dans ses pérégrinations, de l'Espérance marchant à travers la vallée du chagrin, de l'âme elle-même égarée, mais indomptable au milieu des dangers et des pièges de la vie.

Ses pas étaient pourtant constamment arrêtés par la foule, qui se heurtait dans l'obscurité, tantôt se précipitant en désordre, lorsque les éclairs venaient lui montrer sa route ; enfin, un groupe de personnes qui portaient les torches, la renversa à terre avec violence.

« Qui ! dit une voix qui partait du groupe, c'est la courageuse aveugle. Par Bacchus ! il ne faut pas la laisser mourir ici ! Lève-toi, ma Thessalienne ! Viens, viens... es-tu blessée ? Non ! C'est bien ! viens avec nous, nous allons au rivage. »

— O Salluste, est-ce votre voix ? les dieux savent tout ! Et Glaucus, Glaucus, l'avez-vous vu ?

— Non ; il est sans doute hors de la cité. Les dieux qui l'ont sauvé du flot le sauveront bien aussi du volcan. »

L'aimable Épicurien, en encourageant ainsi Nydia, l'entraîna avec lui vers la mer, sans prendre garde aux supplications passionnées qu'elle lui adressait pour qu'il se

mit à la recherche de Glaucus ; elle ne cessait de répéter avec l'accent du désespoir le nom chéri qui, au milieu du bruit furieux des éléments déchainés, était comme une douce musique pour son cœur.

L'illumination soudaine, l'explosion des torrents de lave et le tremblement que nous avons déjà décrits, eurent lieu lorsque Salluste et sa troupe venaient d'atteindre l'entrée du sentier direct qui conduisait de la cité au port ; ils furent arrêtés là par une immense foule ; plus de la moitié de la population s'y trouvait rassemblée ; des milliers d'êtres couraient à travers la campagne, autour des murs, sans savoir de quel côté fuir. La mer s'était retirée du rivage, et ceux qui y étaient accourus les premiers avaient été si épouvantés de la agitation et du mouvement surmuntel des flots, de la forme bizarre des objets déposés par les vagues sur le sable, du bruit que les larges pierres lancées par la montagne rendaient en tombant dans les eaux, qu'ils étaient revenus, la terre leur offrant encore un aspect moins terrible que la mer. Ainsi les deux courants humains, composés de ceux qui allaient à la mer et de ceux qui en revenaient, se rencontraient et ne trouvaient qu'une faible consolation dans leur nombre ; ils s'arrêtaient là dans l'incertitude et le dés-

espoir.

« Le monde doit être détruit par le feu, dit un vieillard en longue robe, un philosophe de l'école stoïque. La sagesse stoïque et la sagesse épicurienne s'accordent dans cette prédiction, et l'heure est arrivée. »

— Oui, l'heure est arrivée, » cria une voix haute, solennelle et sans émotion.

On se tourna avec effroi du côté élevé d'où la voix était venue ; c'était la voix d'Olythus, qui, entouré de ses frères chrétiens, se tenait sur une abrupte éminence, où l'ancienne colonie grecque avait élevé un temple à Apollon, temple dégradé par le temps et à moitié tombé en ruines.

Pendant qu'il parlait en lieu le soudain illumination qui précéda la mort d'Arbaces ; elle éclaira cette multitude effrayée, rampant, oppressée, et jamais il n'y eut sur la terre de faces humaines plus bouleversées ; jamais une assemblée de mortels n'avait présenté une expression si terrible de l'horreur et de la sublimité de la mort ; jamais, jusqu'au jour où sonnera la trompette du jugement dernier, on ne verra une pareille réunion. Olythus dominait cette foule, les bras étendus et le front ceint de flammes, semblable à celui d'un prophète. La foule reconnaissait celui qu'elle avait condamné à être dévoré par les bêtes, alors

sauf provisoirement pour diriger et encaisser le mouvement de l'immigration acadienne dans la Gaspésie. Les deniers alors recueillis furent mis à la disposition de ce comité, qui fit de suite parvenir aux colons, par l'intermédiaire de M. Pabbé Saucier, des outils et instruments tels que scies, haches, limes, pioches, tarières, une charrue, 12 quarts de farine et 2 quarts de pois, au montant collectif de \$148. Ces secours étaient bien peu de chose pour une population de 155 personnes, qui se trouvaient sans ressource au milieu de la forêt; aussi le comité dut-il dès le mois de décembre, ordonner la remise d'une somme de \$150 à M. l'abbé Saucier pour subvenir aux besoins les plus pressants de la colonie et lui procurer les choses de première nécessité. Imitant le mouvement qui avait pris naissance à Québec, la société de colonisation de Montréal, la Gazette de Montréal et le Courrier de St. Hyacinthe, ouvrirent aussi des listes de souscriptions dans leurs bureaux respectifs en faveur de l'immigration acadienne et la colonisation de la Gaspésie. A Québec, les souscripteurs furent convoqués en assemblée générale par le comité provisoire dans le but d'élire un comité qui serait chargé de l'emploi des deniers de la souscription et de tout ce qui a trait à l'œuvre de l'immigration acadienne. Les souscripteurs dont les noms suivent furent nommés pour composer ce comité :

- M. l'abbé J. Auclair,
" T. Charest,
L'hon. U. J. Tessier,
M. Vital Tétu,
M. l'abbé A. Racine,
" R. Casgrain,
M. le Dr. J. Landry,
M. J. D. Brousseau, M. P. P.,
M. Abraham Hamel,
M. le Dr. O. Robitaille,
M. le Dr. F. A. H. LaRue,
M. P. Vallée,
M. le Dr. J. C. Taché,
M. Henri Parent,
M. A. A. Boucher,
M. Ernest Gagnon.

L'honorable M. Tessier, fut choisi pour être le président de ce comité, qui prit nom " Comité pour la colonisation de la Gaspésie," et auquel furent remis les deniers de la souscription.

(A continuer.)

Le Franco-Canadien.

ST. JEAN, 3 DÉCEMBRE 1863.

Contradiction sur contradiction.

Toucheant les transactions de M. Holton avec la banque de Montréal, le Journal de Québec nous dit : " Les hommes du parti libéral avancé du Haut-Canada, accusaient la politique financière et douanière de M. Galt d'être toute bas-canadienne, et n'ont cessé, à cause de cela, de la combattre ; mais, que diront-ils maintenant de la conduite de ce bas-canadien qui, suivant M. Brown, est plus haut-canadien qu'un haut-canadien même ; de cet homme qui ruine, par sa seule volonté, l'institution monétaire, regardée comme nationale par tous les hommes du Haut-Canada, à quelque parti qu'ils appartiennent ? "

Ainsi M. Holton qui ruine par sa seule volonté une institution monétaire du Haut-Canada, est plus haut-canadien qu'un haut-canadien même ; tandis que M. Galt qui la favorisait était

un bas-canadien pur sang. Remarquez que la Banque du Haut-Canada ne sera pas du tout ruinée.

M. Holton, au lieu de s'adresser en Angleterre a fait des arrangements avec la Banque de Montréal. Généralement cette transaction a été bien vue. Mais le Journal de Québec ne trouve pas cela de son goût. Ils sont terriblement exigeants ces Messieurs de l'opposition de sa Majesté.

Le Journal continue. " Nos banques, M. Holton le savait bien, regorgent toutes de capitaux, et auraient été bien aises d'avoir une part de ce million et demi. Nous connaissons même de ces institutions qui ont fait des démarches pour avoir des bons du Trésor et nous savons que le ministre des finances leur a fait répondre qu'il n'avait pas de bons à vendre. Cela était tout naturel, puisqu'il les avait tous donnés à la banque de Montréal. "

Et le voilà ce gouvernement qui ne pouvait avoir la confiance de personne ! Il paraîtrait plutôt que tout le monde s'empresse de lui venir en aide quelle métamorphose a accompli ce prodige ?

Continuons : " Lors de la guerre de Crimée, l'Empereur des Français, que la presse européenne appelle l'arbitre du monde, inaugura une politique financière nationale, non en s'adressant exclusivement aux grands capitalistes français, mais en ouvrant le grand livre à tous indistinctement, en fixant pour chaque acheteur un maximum qu'il ne pouvait dépasser, et en favorisant tout spécialement les acheteurs aux petits moyens. Cette politique si sage plut au peuple, et à l'Empereur qui demandait cinq cent millions de francs, il en offrit quinze cent millions ! Le total des emprunts fut de quatorze cent millions et le total des offres, réparties entre plusieurs cent mille proposant, s'éleva à près de trois milliards de francs. "

Décidément nous considérons M. Holton comme un homme très-betireux. Dans le cas où la Banque de Montréal ferait faux bond, il lui resté encore toutes les autres, et puis, il peut ouvrir un livre à tous indistinctement. Nous ne doutons pas que le Journal de Québec ne se porte pour un fort montant. Il aime tant M. Holton !

ÉCONOMIE.

Nous voyons dans plusieurs journaux que les réformes opérées par le gouvernement, dans le personnel des diverses administrations, ont produit dans l'année une économie de \$49,000. Les dépenses des différents bureaux ont été diminuées comme il suit :

Table with 2 columns: Bureau and Amount. Includes Bureau du Sec.-Provincial (\$3,811), du Régistrateur (2,390), du Receveur-Général (3,744), du Com. des de la C. (22,594), du Com. des Travaux P. (600), du Proc.-Général Ouest (400), de l'Adjudant-Général (6,689), des Douanes (18,073).

Plusieurs de nos confrères ont fait remarquer qu'avec cette somme, on pouvait couvrir l'intérêt de \$1,000,000 de notre dette à cinq pour cent. Sans doute nous ne voulons pas de mesquinerie, ni de lésinerie, mais une sage économie doit être généralement approuvée. Tout le monde sait d'ailleurs qu'il est bien plus difficile d'économiser que de dépenser.

UNION ST. JOSEPH.

Nous donnons ci-dessous à nos lecteurs, le préambule des règlements de l'Union St. Joseph. Nous profitons quelque peu de cette occasion pour en faire ressortir quelques-uns des principaux avantages. Toute œuvre qui tend à pratiquer la charité chrétienne, et à inculquer des principes d'économie, nous paraît devoir mériter le support de tous les esprits bien pensants et zélés pour le bien de notre nationalité.

Le but principal de l'Union St. Joseph est de réunir tous les ouvriers, travailleurs et cultivateurs du District d'Iberville, appartenant à la race Canadienne-Française, et professant la religion catholique romaine, en une société d'assistance mutuelle sous la bannière du patron des travailleurs, St. Joseph.

Tout ouvrier, cultivateur, et en général, toute personne gagnant sa vie par un travail manuel, ne dépassant pas l'âge de quarante ans, peut faire partie de cette association, pourvu qu'elle ait de bonnes mœurs, et qu'elle soit exempte de maladies héréditaires ou incurables. Les conditions pécuniaires sont de payer une piastre d'entrée, et la modique contribution de vingt-cinq centins par mois.

Voici maintenant les bénéfices de l'association.

Un membre reçoit en cas de maladie ou d'accident \$2 piastres par semaine ; lors de son décès, la société lui paie un service d'une cloche et tous autres frais d'enterrement ; elle paie également une piastre par semaine à sa veuve tant qu'elle ne se remarie point. La société comprend aussi qu'il est de son devoir de venir en aide aux orphelins, et elle se propose de le faire aussitôt que ses moyens le lui permettront.

Cette société, fondée dans cette ville le 28 décembre 1862 compte déjà bon nombre de membres, et offre de fortes garanties de prospérité. Elle possède déjà un petit capital à la banque et a obtenu durant la dernière session du parlement, une charte d'incorporation.

Nous ne saurions trop engager nos concitoyens à prendre part à cette belle œuvre. Soutenons-nous donc les uns les autres, et qu'une injuste défiance n'empêche pas le développement de tant d'institution utiles qui pourraient s'élever si profitablement au milieu de nous.

PRÉAMBULE.

Qu'il est doux et agréable pour des frères de demeurer ensemble ! Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez la loi de Jésus-Christ.

C'est à vous, ouvriers, travailleurs et cultivateurs du district d'Iberville que s'adressent ces paroles ; à vous qui gagnez votre pain à la sueur de vos fronts, et qui, selon la parole de l'Écriture, portez le poids du jour et de la chaleur.

Un grand poète a dit : Au banquet du bonheur, bien peu sont conviés. Tous n'y sont pas assis également à l'aïe. Une loi qui d'en bas semble injuste et mauvaise, [vaise, Dit aux uns : jouissez ; aux autres : enviez.

Ne regardons pas notre condition d'en bas, regardons-la d'en haut. C'est Dieu qui a fait le riche et le pauvre, et tous deux sont égaux devant lui. Quand l'Éternel envoya son Fils sur la terre, il le fit naître dans une étable, et le Rédempteur, artisan lui-même, passa trente années avec St. Joseph, son père nourricier, dans l'humble boutique de Nazareth ; Laissons jouir ceux qui jouissent, et

n'envions pas leur bonheur. Tout homme a ses peines sur la terre, et la félicité n'est pas de ce monde. Poursuivons notre route laborieuse, marchons droit devant nous ; et comme nos grands modèles Jésus et Joseph, passons sur la terre en faisant le bien.

Mais ne négligeons pas les moyens que Dieu a mis à notre disposition pour adoucir les souffrances de cette vie souvent si pleine d'épreuves. A côté des maux, sa bonté a placé le remède ; sachons en user.

Une association dite de l'Union St. Joseph, a été fondée dans cette ville pour réunir en faisceau les ouvriers canadiens-français. Au moyen d'une légère contribution annuelle, tous peuvent s'assurer, en cas de maladie et d'accident, des secours efficaces et précieux pour eux et leur famille.

Qui voudrait rester en arrière, lorsque de si grands avantages vous sont offerts ? Suivons l'exemple qu'un si grand nombre de nos compatriotes nous ont déjà donné à Montréal et ailleurs, et réunissons-nous sous la sainte bannière de St. Joseph premier patron du pays.

Aimerions-nous mieux vivre chacun égoïstement comme un limaçon dans sa coquille, au lieu de remplir le sublime précepte : Aidez-vous les uns les autres ? Lorsque l'affliction viendrait frapper à notre porte, nous n'aurions d'autres ressources que la charité publique, au lieu qu'ayant aidé nos frères par notre modique contribution, nos frères viendraient à notre secours et nous épargneraient ainsi qu'à notre famille ; les cruelles atteintes du besoin. De plus, si le Grand Ouvrier des mondes jugeait notre tâche finie sur cette terre, et que la mort vint nous frapper au milieu de notre course, quel consolation n'éprouverions-nous pas en jetant nos regards défaillants sur l'avenir des êtres qui nous sont si chers, de penser que nos frères leur viendront en aide, et continueront de les assister à notre place.

Il y en a tant d'autres qui s'unissent pour le mal ; unissons-nous pour le bien sous la protection de Dieu et de St. Joseph, et resserrons les liens de notre nationalité. Trouvons du plaisir, après les durs labeurs de la journée à nous réunir ensemble dans l'union et la paix ; que toute rivalité, toute aigreur soit bannie d'entre nous, car nous sommes frères ; et effaçons de la race Canadienne-Française. Oui, l'œuvre de l'Union St. Joseph doit être encouragée comme éminemment utile, canadienne et patriotique ; et espérons que tous ceux qui, par leur influence et leur position peuvent l'aider, le feront.

Membres de l'Union St. Joseph, mes amis, mes frères à l'envie, et du courage ! Vous avez bien commencé, continuez, et le succès couronnera vos efforts. Que chacun de vous soit fier de cette institution, y tienne de toute son âme et travaille à sa prospérité.

Souvenez-vous de ces paroles remarquables d'un autre poète : Quand l'homme n'a pas dit à la prière : adieu ! Son esprit et son cœur disent un jour à Dieu :

O toi, dernier refuge De l'esprit plein d'orgueil. Père qui deviens juge Au delà du cercueil. Pour ta gloire en ce monde, Rend ma force féconde. Arme ma volonté ; Et de moi, dans ton œuvre, Fais un hardi manœuvre Servant l'humanité !

J'aurais désiré qu'une plume plus exercée que la mienne écrivit votre préambule ; mais vous pouvez être as-

surés du vif intérêt que je porte à votre œuvre, et je ne saurais mieux terminer qu'en souhaitant que la magnifique bénédiction du Prophète royal s'accomplisse sur vous.

Bienheureux ceux qui craignent le Seigneur et qui marchent dans ses voies.

Vous vivez du travail de vos mains, Vous êtes heureux et tout vous réussira.

Votre femme sera dans l'intérieur de votre maison comme une vigne féconde.

Et vos enfants entoureront votre table comme de jeunes plants d'oliviers. Ainsi sera béni l'homme qui craint le Seigneur.

Que Dieu répande de Sion ses bénédictions sur vous, et qu'il vous fasse voir tous les jours de votre vie la prospérité de Jérusalem.

Et puissiez-vous voir les enfants de vos enfants, et la paix dans votre patrie.

UN TRAVAILLEUR.

Mardi, étant fête d'obligation, (L'IMMACULÉE CONCEPTION) notre journal ne paraîtra qu'une seule fois la semaine prochaine, jeudi.

Tous les regards sont fixés sur l'armée du Potomac, qui, depuis le général Pope, n'a pas entrepris de campagne offensive aussi nettement dessinée que la présente. Les avis les plus récents s'arrêtent au samedi 28 novembre. A ce moment les fédéraux, dit le Courrier des Etats-Unis, après avoir heureusement traversé le Rapidan, s'avançaient lentement vers Orange Court House, pressant à chaque pas un engagement général. Jusque-là, toutefois, il n'y eut que des rencontres partielles, dans lesquelles l'avantage sembla parfaitement balancé. Ainsi, si le général French annonce 900 prisonniers faits aux confédérés, les dépêches constatent que la division Gregg a perdu 250 tués, ce qui suppose au moins 500 blessés, que le général French lui-même a subi de grosses pertes (900), que le d'vision Prince a perdu 500 tués et blessés et beaucoup de prisonniers, et qu'il y a eu 250 morts et blessés dans la division Kilpatrick. En y joignant une centaine de tués et de blessés dans le 2ème corps, cela fait un total connu de 2,400 morts et blessés pour les journées de jeudi et de vendredi, sans compter un nombre "considérable" de prisonniers dans la division Prince, et les prisonniers des autres corps. On ne peut donc être en core que Lee se retire devant des forces victorieuses. Il ne cède le terrain que là où il le veut, et il est probable qu'il s'agit de Meade sur un champ de bataille par lui choisi, ou qu'il traîne les choses en longueur pour attendre Longstreet.

Le Courrier des Etats-Unis fait le résumé suivant des dernières dépêches reçues à Washington.

Vendredi les fédéraux se mettent en bataille à midi. A 1 heure, commencement de combat sur la route d'Orange ; les confédérés ne s'y servent pas d'artillerie. A quatre heures, le corps de Hill s'approche du centre unionistes, et est aux prises une heure plus tard avec le 3ème corps. Le centre fédéral, couvert par des bois, souffre peu. Samedi matin, la fusillade recommence dès le point du jour, et il n'y aurait à midi d'autre alternative qu'un engagement généralement ou la retraite des confédérés, sans la pluie qui a vraisemblablement suspendu les opérations. C'est le jeudi que Gregg avait subi son

sa victime, maintenant son prophète. Sa voix fatale répéta à travers le silence.

" L'heure est arrivée ! " Les chrétiens répétèrent ce cri... la multitude le répéta elle-même... il y eut un écho de toutes parts... femmes et hommes, enfants et vieillards se mirent à murmurer d'une voix sourde et lamantable :

" L'heure est arrivée ! " En ce moment un rugissement sauvage traversa l'air, et soudain, espérant fuir sans savoir où, le terrible tigre des déserts s'élança au milieu de la foule et courut entre ses flots divisés.

Le tremblement de terre eut lieu, les ténements le suivirent comme nous l'avons dit déjà. Alors de nouveaux fugitifs arrivèrent, emportant les trésors qui n'étaient plus destinés à leur maître ; les esclaves d'Arbacès se joignirent à la foule. Une seule de leurs torches brûlait encore : elle était portée par Sosie, et sa lumière, tombant sur la face de Nydia, il reconnut la Thessaliennne.

" A quoi te sert ta liberté, maintenant, jeune aveugle ? dit l'esclave.

" Qui est tu ? Peux-tu me donner des nouvelles de Glaucus ?

" Oui je l'ai vu, il n'y a que quelques

— Que ta tête soit bénie ! Où cela ? — Couché sous l'arche du forum, mort ou mourant... allant rejoindre Arbacès qui n'est plus. "

— Nydia ne prononça pas un mot ; elle se glissa, à l'insu de Salluste, au milieu des personnes qui étaient derrière elle et retourna vers la cité. Elle gagna le forum, l'arche ; elle se baissa ; elle chercha avec la main autour d'elle... elle appela Glaucus. Une voix faible répondit : " Qui m'appelle ? est-ce la voix des ombres ? je suis préparé. "

— Lève-toi, suis-moi, prends ma main. Glaucus, tu seras sauvé. "

Etonné, mais rendu à l'espoir. Glaucus se leva. " Fydia toujours ! Ah ! il ne t'est pas arrivé malheur ! "

La tendresse de sa voix, dans laquelle se révélait toute la joie qu'il éprouvait, toucha le cœur de la pauvre Thessaliennne, et elle le bénit pour la pensée qu'il avait eue.

Métiô conduisant, moitié portant Ione, Glaucus suivit son guide. Avec quelle admirable prudence elle évita le sentier qui conduisait vers la foule qu'elle venait de quitter, et par une autre route, atteignit le rivage !

Avec beaucoup de pauses et une incroya-

ble persévérance, ils gagnèrent la mer et joignirent un groupe qui, plus courageux que les autres, était résolu à se hasarder dans quelque nouveau péril plutôt que de rester témoin de cette scène de désolation. Ils s'embarquèrent par la plus profonde obscurité ; mais, à mesure qu'ils s'éloignaient du rivage et qu'ils virent la montagne sous de nouveaux aspects, ses torrents de lave jetèrent une teinte rougeâtre sur les flots.

Tout à fait épuisée et abattue, Ione dormait sur le sein de Glaucus, et Nydia était à ses pieds pendant ce temps-là, les pluies de poussière et de cendres continuaient à tomber dans les eaux et répandaient leur neige sombre sur la barque. Portés aux loin et au large par les vents, les ondes descendirent jusque dans les pays les plus lointains, étonnèrent même jusqu'au noir Africain, et roulèrent leurs tourbillons sur l'antique sol de la Syrie et de l'Égypte.

X. — Le lendemain matin. — Le sort de Nydia.

Et la lumière se leva enfin douce, brillante, bien armée, sur la surface tremblante des flots. Les vents étaient en repos... l'écume expirait sur l'azur éclatant de cette délicieuse mer. A l'orient, de légères vapeurs revêtaient graduellement les couleurs de rose qui annonçaient le matin ; oui, la

lumière allait reprendre son empire. Cependant on voyait au loin, sombres et massifs, mais tranquilles, les fragments brisés du nuage destructeur, bordés de bandes rougeâtres qui, tout en s'affaiblissant de plus en plus, indiquaient les flammes encore roulautes de la montagne des Champs brûlés. Les murs blancs et les colonnes éclatantes qui avaient décoré ces gracieux bords n'étaient plus. Morno et triste était le riyage, couronné hier encore par les cités d'Herculanum et de Pompéi ; enfants chéris de la mer, désormâts arrachés à ses embrassements. Durant des siècles l'onde, comme une mère, étendra ses bras azurés, ne les trouvera plus et pleurera sur les sépultures de ses deux filles !

Les matelots ne saluèrent pas l'aurore de leurs acclamations ; elle était venue à pas lents et ils étaient trop fatigués pour s'abandonner à ces vifs éclats de joie ; mais il y eut un long et profond murmure de reconnaissance parmi les veilleurs de cette longue nuit. Ils se regardèrent et sourirent ; ils prirent courage ; ils sentirent une fois encore qu'il existait un monde au-delà d'eux, un Dieu au-dessus. Persuadés que le moment du péril était passé, les plus fatigués se reposèrent et s'endormirent doucement. A mesure que le jour se faisait, on jouissait

d'un silence qui avait manqué à la nuit ; et la barque suivait tranquillement sa route. Quelques autres, partant aussi des fugitifs, apparaissaient çà et là. On eût cru qu'elles étaient sans mouvement sur les flots, mais elles glissaient d'une course rapide. Il y avait un sentiment de sécurité, de bienveillance commune et d'espérance dans l'aspect de leurs légers mâts et de leurs blanches voiles. Combien d'amis, perdus et oubliés dans l'obscurité, pouvaient avoir trouvé sur ces barques un abri et leur salut !

Dans le silence du sommeil général, Nydia se leva sans bruit ; elle se pencha sur la tête de Glaucus ; elle respira le souffle profond qui s'exhalait de son sein endormi ; elle baissa timidement et tristement son front, ses lèvres ; elle chercha sa main ; sa main était unie à celle d'Ione ; Nydia soupira profondément, et son visage decint pâle. Nlle baissa de nouveau son front et essaya avec ses cheveux la rosée nocturne dont il était couvert.

" Puissent les dieux te bénir, Athénien, murmura-t-elle. Puisses-tu être heureux avec celles que tu aimes !... Puisses-tu te souvenir parfois de Nydia !... Elle ne peut plus être pour toi d'aucune utilité sur la terre. "

(A continuer.)

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU

COMTE DE NAPIERVILLE

St. Cyprien, 27 Novembre 1863.

Je donne par les présentes avis public que les terres ci-dessous mentionnées seront vendues par encan, à ST. CYPRIEN, au Palais de Justice, dans la Salle des Séances du dit Conseil, LUNDI, le PREMIER jour de FÉVRIER prochain, à ONZE HEURES de l'avant-midi, pour les cotisations et charges dues à la Municipalité ci-dessous mentionnée, sur les divers lots plus bas désignés, à moins qu'elles soient payées avec les frais, au moins deux jours avant le jour ci-dessus indiqué.

Table with columns: Description de la Propriété, Montant dû sur chaque lot, Remarques. Includes entries for parcels 10 and 20.

P. TERRAULT, Sec.-Trés. de la Municipalité du Comté de Napierville.

OFFICE OF THE MUNICIPAL COUNCIL OF THE COUNTY OF NAPIERVILLE

St. Cyprien, 27th November 1863.

I do hereby give Public Notice that the lands hereinafter mentioned will be sold by Public Auction at the place where the sittings of the County Council aforesaid are held in the Court House in the Parish of St. Cyprien, on MONDAY, the FIRST day of FEBRUARY next at ELEVEN of the clock in the forenoon, for the assessments and charges due to the Municipality hereinafter mentioned, upon the several lots hereinafter described unless the same be paid, with costs, at least two days before the above day.

Table with columns: Name of Municipality, No. on the Valuation Roll, Name of Proprietor, Description of the Property, Amount due upon each lot, Remarks. Includes entries for parcels 1 and 2.

P. TERRAULT, Sec.-Treas. of the Municipality of the County of Napierville.

chee, et qu'il avait été heureusement obtenu par le 5me corps: c'est le même jour que le 3me corps, sous French, a subi ses grandes pertes et fait 900 prisonniers.

FAITS DIVERS.

Assaut et vol de \$377.—Un assaut, qui a presque le caractère d'un meurtre, a été commis à Lavaltrie, samedi dernier, vers 8 heures du matin, dans les circonstances suivantes: M. Denis Giguère, commerçant, venu de quitter la demeure de son frère, M. Ulric Giguère, notaire de Lavaltrie, avec une somme de 377 dollars. En traversant le bois qui se trouve à l'endroit appelé "Le Domaine", et sur la terre d'un nommé Lafleur, il reçut un coup de bâton près de la tempe qui le renversa sans connaissance. Il demeura dans cet état environ trois heures de temps. Revenu à lui, il s'aperçut que son argent lui avait été enlevé; il se sentit blessé à la gorge, ce qui lui fit croire qu'il avait été étouffé; sa veste était déchirée en lambeau; le sol comme labouré avec ses talons, les broussailles bouleversées lui annonçaient qu'il s'était débattu beaucoup, si toutefois, il n'avait pu opposer aucune résistance. M. Giguère n'a pu voir aucunement l'individu qui l'a frappé; le coup est parti de derrière un gros arbre, et en le recevant, il a perdu si promptement sa connaissance, qu'il n'a rien distingué. La blessure qui lui a été faite près de la tempe, bien que très-douloureuse, n'a heureusement rien d'alarmant pour sa vie.—Pays.

Morgan au Canada.—John H. Morgan est arrivé aujourd'hui à Toronto (Haut-Canada) par le chemin de fer Great Western.

PRIX DU MARCHÉ.

Table with columns: St. Jean, 4 Déc. 1863, £ s. d., £ s. d. Lists prices for various goods like flour, bread, and oil.

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE.

SERA VENDU au plus haut et dernier enchérisseur en l'étude du sousigné, au village de LACOLLE, MARDI, le VINGT NEUF DÉCEMBRE courant à DIX HEURES A. M. L'immeuble ci-après décrit appartenant aux héritiers de feu EDOUARD MARCH senior et défunte MARY REVEL, savoir: UN MORCEAU DE TERRE étant une partie du lot No. 8 dans la 2ème concession, sur le Domaine, au nord de la rivière Lacolle, dans le village de Lacolle, étant environ trois arpents de front sur douze arpents et huit perches de profondeur, plus ou moins, borné au sud, partie par le chemin et partie par quatre emplacements appartenant à Wm. Featherston, au nord, par Mme R. Hoyle, à l'est, par Robert Douglas et à l'ouest par la troisième concession, avec une maison en pierre à deux étages, remise, granges, étables dessus construites. Les conditions seront connues le jour de la vente ou ayant, on s'adressant au notaire sousigné. J. U. TREMBLAY, N. P. Lacolle, 3 Décembre 1863.—gl.

HUITRES FRAICHES

DE TOUTES SORTES A vendre à très bas-prix chez EUS. BERTRAND, PLACE DU MARCHÉ, ST. JEAN. Aussi: Lard, Fleur, Poisson et Groceries de toutes sortes. St. Jean, 30 Octobre 1863.—sm.

A. N. CHARLAND, AVOCAT.

Bureau ci-devant occupé par L'HONORABLE C. J. LABERGE. Il suivra les Cours du District d'Iberville et le Circuit de Marieville.

BREVETS D'INVENTION.

Bureau de l'Agriculture et des Statistiques Département des Patentes, Québec, 15 Octobre 1863. Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL accorder des brevets d'invention, pour une période de QUATORZE ANS, à compter de leurs dates, aux personnes suivantes, savoir: VALENTINE MITCHEL, junior, du township de Cavan, dans le comté de Durham, machiniste et fermier, pour "Une machine pour couper le bois," daté 12 janvier, 1863. THOMAS WEBSTER, du village de Brampton, dans le comté de Peel, Comptable, pour "Les coupe-paille," daté 12 janvier 1863. AARON HAWLEY SCOTT, du township Dereham, dans le comté d'Oxford, Meublier, pour "Un appui pour les panneaux de table," daté 12 janvier 1863. JOEL HUGHES, du township de Gwillimbury Ouest, dans le comté de Simcoe, fermier pour "Une presse à fromage appelée Hughes' Double Cheese Press," daté 12 janvier 1863. RICHARD H. OATES, de la cité de Toronto, dans le comté de York, fabricant de meubles

de moulin, pour "Un séchoir à linge à poteau mobile vertical," daté 12 janvier 1863. JOHN AIKMAN du township de Norwich Nord dans la division sud du comté d'Oxford fermier, "Un balancier pour verser plus commodément les liquides des grands pots ou vaisseaux," daté 12 janvier 1863. SYLVESTER DAY, du township de Brantford, dans le comté de Brant, fermier, pour "Un rateau à foins à deux roues," daté 12 janvier 1863. JAMES FRANCIS McENRY, de la cité de Québec, commis marchand, pour "Un condenseur de vapeur d'eau saline et fournisseur d'eau douce aux maîtres de havre," daté 17 janvier 1863. WALTER SCOTT WILSON, de la cité de Montréal ferblantier, pour "nouvelles améliorations utiles dans la fabrication de fer à repasser," daté 21 janvier 1863. DONALD MURRAY, du village de St. Marie, dans le comté de Perth, Menuisier, pour "Une machine perfectionnée pour scier le bois," daté 21 janvier 1863. GEORGE CHAMPBELL, de la cité de Toronto, forgeron, pour "Une machine pour relever la base des robes des Dames," daté 22 janvier 1863. OSCAR F. SHAFER, du village de Thamesford, dans le comté d'Oxford, Pépinière, pour

"Une machine pour mettre et peser les sacs" daté 4 février 1863. LEVI WILSON McCORMICK, du township de Flamborough Ouest, dans le comté de Wentworth, charbon, pour "Un semoir" daté 4 février 1863. THOMAS PENTON, du township de Dumfries Sud, dans le comté de Brant, cultivateur, pour "Un semoir régulateur" daté 4 février 1863. WILLIAM SUTTON, de la ville de Brantford, dans le comté de Brant, machiniste, pour "Un séchoir à grain perfectionné" daté 5 février 1863. RICHARD HEALY, du village de Bedford, dans le comté de Missisquoi, machiniste, pour "Une machine pour enlever la surface caillouteuse des écorces à tan" daté 5 février 1863. AVERY D. BACON, du township de Malahide, dans le comté d'Elgin, maçon, pour "Une ruche perfectionnée" daté 11 février 1863. DAMAS BENOIT, de la ville Ste. Hyacinthe, machiniste, pour "Une nouvelle machine pour purifier et régler le gaz" daté 5 mars 1863. JOSEPH MARKS, de la cité de Montréal, ingénieur, pour "Une poudre anti-incrustante pour enlever les dépôts de silice de la surface intérieure des chaudières à vapeur" daté 5 mars 1863. JOHN BROWN, du township de Waterloo, dans le comté de Waterloo, meunier, pour "Améliorations dans la mécanique pour la fabrication de la fleur" daté 11 mars 1863. BURTON SANDERSON du township de Stanstead, machiniste, pour "Une machine pour percer les érabes à sucre" daté 13 mars 1863. ROBERT BLOOMFIELD, de la cité de Montréal conducteur d'engin et WILLIAM GOTHWAITE de la cité de Montréal machiniste pour "Un piston de soupape à vapeur perfectionné" daté 13 mars 1863. JOHN PETTINGILL, de Kooticook dans le comté de Stanstead, machiniste pour "Nouvelles améliorations utiles dans les machines pour arracher les patates" daté 13 mars 1863. ALONZO HENRY PERSONS, du village de Stanstead Plain, dans le comté de Stanstead charpentier et menuisier pour une nouvelle ruche appelée "The improved Platform Beehive" daté 16 mars 1863. ALEXANDER ROSS, de la cité de Montréal Opticien pour "Une machine thermo-électrique, pour donner l'alarme en cas de feu et découvrir la chaleur" daté 16 mars 1863. JOHN ROBERT MARTIN, de la ville de Cayuga dans le comté de Haldimand avocat et avoué en loi pour "Un rouleau de champ perfectionné" daté 17 mars 1863. SAMUEL TRETHERWEY, du village de Muskoka Falls, dans le comté de Victoria, Ingénieur, pour "Un piston mobile" daté 18 mars 1863. HENRY WELLINGTON OSTROM, du township de Sidney, dans le comté de Hastings, cultivateur, pour "Un semoir pour semer le grain à la volée" daté 21 mars 1863. WILLIAM GLENDLEN, du township de Oxford Nord, dans le comté d'Oxford, meublier, pour "Une machine à laver" daté 21 mars 1863. THOMAS BROOKER, de la cité de Toronto, Fruitier, pour "Une mesure en entonnoir" daté 21 mars 1863. ELI SHUPE, du village de St. George, dans le township de Dumfries et comté de Brant, Machiniste, pour "Une machine combinée pour moissonner et faucher" daté 23 mars 1863. EDWARD PAYNE, de la ville de Cobourg, dans le Comté de Northumberland, Gentilhomme, pour "Améliorations dans l'appareil ou la mécanique en usage dans les procédés de la distillation de la bière, etc." daté 24 mars 1863. WILLET DORLET BOWERMAN, de Whitby, dans le comté d'Ontario, Drapier, pour "Un rouleau à friction et boîte et goujon pour les bandes de cuir" daté 24 mars 1863. JOHN WILLIAM WARD TINDALL, ci-devant de Liverpool en Angleterre, résidant maintenant à Sarnia, Chimiste, pour "Un procédé pour désinfecter la paraffine, le charbon, le poix, l'huile de pétrole et autres huiles semblables et l'hydrocarbonate" daté 24 mars 1863. GEORGE HENRY FOURDRINIER, du village de Lyn, dans le comté de Leeds, Gentilhomme pour "Un dessiccateur tournant pour sécher le grain et pour la manufacture du maïs" daté 24 mars 1863. JAMES ARLESS, de la cité de Montréal, Charpentier de Navire, pour "Une embelle à vapeur, nouvelle et utile, pour charger et décharger les navires" daté 30 mars 1863. WILLIAM McGLOUGHLIN, de Newbury, dans le comté de Middlesex, horloger, pour "Une polissoire à bottes, souliers et poches" daté 30 mars 1863. ALEXANDRE FLECK, de la cité de Montréal, Fondeur, pour "Des améliorations dans la roue d'eau de Tyer" daté 31 mars 1863. WILLIAM HENRY SUTTON et JAMES JOHN GIBSON, tous deux de la ville de Brantford, comté de Brant, machinistes, pour "Un séchoir à grain mécanique à air chaud et froid combiné" daté 6 avril 1863. GEORGE MITCHELL, de la cité de Toronto, gentilhomme pour "Un sac flottant, à l'épreuve de l'eau, se gonflant par lui-même, destiné pour les malles et autres fins" daté 6 avril 1863. MICHAEL BURKHOLDER, de Pickering, dans le comté d'Ontario, cultivateur, pour "Un rateau à roue, amélioré, avec des dents d'acier, pour être mu par un cheval" daté 8 avril 1863. MICHAEL NORTH, de la ville de Brantford, dans le comté de Brant, constructeur, pour "Un chauffage économique" daté 10 avril 1863. WILLIAM SAXON ARNOLD, de la ville de Chatham, dans le comté de Kent, charpentier, pour "Une amélioration dans une machine à scier le bois, étant une manivelle attachée à la scie et un guide qui s'ajuste de lui-même pour lever ou baisser la scie lorsqu'elle est en mouvement" daté 10 avril 1863. WILLIAM RANDAL, du township d'Uxbridge, dans le comté d'Ontario, charpentier, pour "Une amélioration dans les mouvements mécaniques pour régler la vitesse des machines," daté 10 avril 1863. WILLIAM RANDALL, du township d'Uxbridge, dans le comté d'Ontario, charpentier, pour "Une amélioration dans les coupes-pailles appelées Eccentric Straw Cutter" daté 13 avril 1863. FREEMAN CLARK NOXON, de Bloomfield, dans le comté du Prince Edouard, fermier, pour "Un cultivateur amélioré" daté 17 avril 1863. WILLIAM CATHRA RICHARDSON, de la cité de Québec, chimiste et droguiste, pour "Un mélange pour le Rhume" daté 20 avril 1863.

EDWARD L. BYRON, du township de Compton, dans le comté de Compton, artisan pour "Une amélioration utile et nouvelle aux dividoires et tournettes combinés" daté 24 avril 1863. EDWARD HARVEY HENDERSON, de la ville de Brockville, dans le comté de Leeds, machiniste, pour une "Baratte" daté 28 avril 1863. EDWARD DOUSON, du township de Clark, dans le comté de Durham, cultivateur, pour "Un coupe-racine" daté 13 mai 1863. JOHN ROBINSON, de la cité de London, dans le comté de Middlesex, raffineur d'huile, pour "Un huile pour les tanneurs" daté 19 mai 1863. CHARLES JONES, du village de Palermo, dans le comté d'Halton, Studier de Samuel Morse, de la ville de Milton, dans le comté d'Halton, machiniste pour "Des améliorations à la Baratte de Fraser" daté 19 mai 1863. DONALD BETHUNE, de la ville de Port-Hope, dans le comté de Durham, Ecuyer, pour "Une garde contre les collisions de navires" daté 19 mai 1863. ROBERT TWIS SUTTON, de la ville de Lindsay, dans le comté de Victoria, artisan, pour "Une machine ou appareil pour sécher et refroidir le grain" daté 19 mai 1863. JOHN MONTGOMERY, de la cité de Toronto, Gentilhomme, pour "Une solution contre le feu et pour empêcher le bois de pourrir" daté 21 mai 1863. EDWARD COURTOIS, d'Iberville, machiniste, pour "Une clôture portative et qui s'ajuste d'elle-même" daté 1er juin 1863. HARRY SEYMOUR, de la cité de Montréal, marchand chimiste, pour "Une peinture blanche et de corps d'un composé chimique" daté 1er juin 1863. GAETANO BACCIALINI et PASQUAL LE FILIPPI, de la cité de Montréal, fabricants de ciment, pour "Un ciment de Portland amélioré" daté 1er juin 1863. MAURICE MAHLER, de la cité de Montréal, Fourneur, pour "Un chapeau sans couture" daté 1er juin 1863. SAMUEL JAMES WARD, de la ville de Belleville, dans le comté d'Hastings, machiniste, pour "Un rouleau et une planche à laver" daté 3 juin 1863. HUGH HENNESSEY, de la cité d'Hamilton, dans le comté de Wentworth, machiniste, pour "Une machine auto-motrice pour accoupler les chars de chemin de fer" daté 3 juin 1863. JOHN NELSON, de la ville de Napanee, dans les comtés de Lennox et Addington, machiniste, pour "Une méthode pour la construction en fer forgé de cylindre à battre" daté 3 juin 1863. RICHARD SYLVESTER, du township de Scarboro, dans le comté de York, fabricant de berceaux, pour "Un berceau amélioré" daté 3 juin 1863. JOSIAH JAMES, de Whitechurch, dans le comté de York, machiniste, pour "Une amélioration aux Pompes" daté 4 juin 1863. GEORGE BINZER, ZENAS B. LEWIS et MATHEW MILWJRD, du village de Clifton, dans le comté de Welland, Gentilhomme pour "Des améliorations dans les machines à scier le bois" daté 4 juin 1863. ARCHIBALD McKILLIP, du township d'Inverness, dans le comté de Hecatic, fermier, pour "Une porte suspendue et une porte pour les granges" daté 8 juin 1863. RANDOLPH P. COKY, Hillier, dans le comté du Prince-Edouard, pour Un broyeur de pommes" daté 9 juin 1863. O. HAMILTON ELLSWORTH, du village de Bayfield, dans le comté de Huron, Ministre, pour "Un levier ou plan incliné sans bout date 9 juin 1863. FRANCIS RICHMOND, marchand de bois et WILLIAM THOMAS, Charpentier, tous deux de la cité de London, dans le comté de Eddlessex pour Une machine locomotive pour scier de travers date 9 juin 1863. RICHARD DOVER CHATTERTON, de la ville de Cobourg, dans le comté de Northumberland, Ecuyer, pour "Un éleveur avec plate forme pour charger des corps pesantes tels que du bois de charbon fret etc. dans les voitures à bras et tenders de chemins de fer et autres voitures date 15 juin 1863. RICHARD DOVER CHATTERTON, de la ville de Cobourg, dans le comté de Northumberland, Ecuyer, pour Un tampon et frein pour prévenir les collisions sur les chemins de fer appelés Cobourg Railway Train Protector date 16 juin 1863. RICHARD BENSON BENNETT, de la ville de Belleville, dans le comté d'Hastings, braiseur pour Une charue Station perfectionnée date 17 juin 1863. ISRAEL KENNY, de la ville de Brantford, dans le comté de Brant, carrossier pour Un nouveau pouvoir moteur date 17 juin 1863. JOHN WILLMSLEY, du village de Berlin, dans le comté de Waterloo, fermier et charbon pour améliorations dans les instruments d'agriculture pulvériser et nettoyer le sol et y jeter les semences et autres substances date 18 juin 1863. WILLIAM THOMPSON, de Ashburnham, dans le comté de Peterborough, gentilhomme, pour Le levier Victoria pour des machines à main date 22 juin 1863. JOHN CAMERON McDUGALL, de Fort Erie, dans le comté de Welland, machiniste pour Des améliorations nouvelles et utiles dans les machines à moissonner date 22 juin 1863. GEORGE CAMPBELL, de la cité de Toronto, forgeron, pour Un peigne de toilette galvanique-magnétique date 25 juin 1863. 4 Décembre 1863.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE. BRANCHES DES PECHERIES. Québec, 10 Novembre 1863. PECHE AU SAUMON. On recevra jusqu'au 25 de FEVRIER 1864, les soumissions pour Baux des Stations de PÊCHE AU SAUMON du Golfe et de la Rivière St. Laurent, et de ses Tributaires; les dits Baux à dater du 15 de MARS prochain. Adresser à: DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, BRANCHES DES PECHERIES, QUÉBEC; et mentionner si la soumission, est pour la Pêche aux Rets ou à la Mouche, ou pour les deux; aux quelle période, et le montant du loyer offert par année. Pour détails ou plus amples informations, s'adresser à MR. WHITCHER, BRANCHES DES PECHERIES, Rue Ste. Anne, No. 8. WM. McDUGALL, Commissaire. Québec, 13 Nov. 1863.

VENTE PAR LE SHERIFF. DISTRICT D'IBERVILLE.

186.—Edouard Macdonald et al es Henry Sherry et al, un morceau de terre, de 3 arpents de front sur 15 arpents de profondeur, situé le long de la descente du Grand Bois. Vente à St. Grégoire, mercredi le 28 octobre à 11 heures A. M.

79.—Isabelle Boston et al es. Louis La magdelaine, un morceau de terre, de 3 quarts d'arpent de front sur 20 de profondeur situé rang de la Première.—Vente à St. Edouard, le 9 Novembre prochain à 10 heures de l'avant-midi.

80.—Isabelle Boston et al es. Antoine Blason, un morceau de terre situé près de l'Eglise de St. Patrick de Sherrington, de un demi arpent de front sur 50 de profondeur. Vente à St. Patrick de Sherrington, le 9 Novembre prochain à 1 heure de l'après-midi.

75.—Joseph Monnet es. Louis Denis La porte, une terre située, paroisse St. Alexandre, de 4 arpents de front sur 30 arpents de profondeur, avec maison, grange, etc.—Vente à St. Alexandre, le 16 Novembre prochain à 11 heures A. M.

86.—Edward Macdonald et al es. Pierre Desrochers, une terre située paroisse Ste. Brigitte, de 6 arpents de front sur trente de profondeur, avec maison, grange, etc.—Vente à Ste. Brigitte, le 17 Novembre prochain à 11 heures A. M.

MATTHIAS JANNARD, Nouvelle Manufacture Canadienne

DE

CERCUEILS.

AU

No. 9, Cote St. Lambert,

(Continuation de la Rue S. Laurent, près de la Rue Craig, Montréal.)

M. Jannard sollicite respectueusement une visite à son Etablissement ci-dessus, où il aura constamment en mains toutes sortes de CERCUEILS, tant en Bois qu'en Métal, à des PRIX TRES-MODERES. 15 octobre.

Z CHAPELEAU

LIBRAIRE REPOSER

112 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL,

Vis-à-Vis le Palais de Justice.

Cet établissement tient constamment en mains l'ordonnance de Bureaux Articles Religieux et de famille toute espèce de Livres d'Ecole en usage en Canada. Livres de dévotion, d'histoire et de littérature. Livre blancs de toute description faits à ordre.

AUGUSTIN DEMERS,

Epicier,

CORNER DES RUES

CHAMPLAIN ET BERNIER.

Annonce que l'on trouvera toujours dans son établissement, la meilleure collection d'Epicierie pour les familles. Ayant une grande expérience dans sa ligne d'affaire, il est en mesure de pourvoir aux besoins de ses pratiques en ayant constamment en mains un fonds considérable et complet de Thees verts et noirs, Cassonades, Savons, Empois, Chandelles Epices, etc., etc. Sa ligne de conduite est d'offrir de bonne marchandise.

A BAS PRIX!!!

St. Jean, 30 mai 1860.

AUX PERSONNES NERVEUSES ET DEBILES

Le DR. CURTIS, auteur du traité médical de la virilité, la cause de son declin prématuré etc, enverra, en recevant \$1. par le retour de la maille à quelque endroit que ce soit de la Province, son inestimable remède pour la guérison des faiblesses séminales, ou spermatorrhée, etc, avec instructions complètes. Tous ceux qui souffrent des émissions nocturnes, devraient se procurer immédiatement le remède ci-dessus que le Dr. C. garantit devoir guérir tous les cas ayant moins de sept ans de durée, dans l'espace de huit jours.

S'adresser au Dr. Ralph Curtis, M. R. C. S. et P. Bgte 773 P. O. Toronto.

N. B.—Toutes les lettres doivent invariablement être adressées "Dr. Ralph Curtis," pour éviter toute méprise, et par suite tout désappointement.

Toronto, 2 Octobre 1863.

HOTEL DU CANADA,

PAR

E. L. COURVILLE

NAPIERVILLE.

Les voyageurs trouveront à cet hôtel tout le confort que l'on peut désirer.

M. Courville tient tous les jours, à 2 heures de l'après-midi, à la Station de Stottville UNE VOITURE pour le transport des voyageurs jusqu'à Napierville.

Napierville 17 décembre 1861.—6m.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE

De Londres et Liverpool.

CAPITAL—DEUX MILLIONS STERLING.

Et un grand fonds de réserve.

DEPARTEMENT DU FEU.

Cette Compagnie continue à assurer les bâtimens et autres propriétés de toutes descriptions contre pertes ou dommages par le feu, aux conditions les plus favorables et aux taux les plus bas qui soient chargés par aucunes des compagnies anglaises.

Toutes pertes raisonnablement promptement réglées sans déduction ou discount et sans référence en Angleterre.

Le grand Capital et la direction judicieuse de cette Compagnie offrent la plus grande sûreté aux assurés.

Aucune charge pour police ou transport.

DEPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants sont offerts parmi un grand nombre d'autres par cette Compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leurs vies.

Parfaite sécurité pour remplir parfaitement ses engagements envers les tenus de police.

Taux favorables de premium.

Une grande réputation de prudence et de jugement et la plus grande libéralité dans la considération de toutes les questions qui concernent les intérêts des assurés.

Il est alloué trente jours de grâce pour le paiement et le renouvellement de premium et l'on ne perd pas sa police s'il y a eu faute sans intention.

Les polices qui échouent sans le paiement de premium peuvent être renouvelées dans les trois mois, en payant le premium, avec une amende de dix chelins par cent, sur la reproduction de preuve satisfaisante de la bonne santé de la personne assurée.

Participation de profits par l'assuré, se montant aux deux tiers du montant net.

De forts bonus ont été déclarés en 1855 se montant à £2 par cent, par année, sur la somme assurée, étant sur les âges de vingt à quarante, 80 par cent sur le premium. La prochaine division des profits aura lieu en 1857.

On ne charge pas pour les seaux et les polices.

Rémunération du Médecin payée par la Compagnie.

Pour References Medical-R. H. Wight, Médecin.

Agent pour St. Jean et les environs, Wm. COOTE.

Agent à Montréal, H. L. ROUÏ.

23 janvier 1863.

DEPARTEMENT DES TERRES.

Québec, 10 août 1863.

AVIS est par les présentes donné qu'environ 250,000 acres des Terres Publiques situées dans les Townships de Ham, South Ham, Wolfstown, Wotton et St. Camille dans le Comté de Wolfe, C. E. seront offertes en vente par Encan Public au Village de St. Hypolite, dans le Township de Wotton, VENDREDI, le SIXIEME jour de NOVEMBRE prochain, à MIDI. Termes:—Le prix d'achat en entier dev être payé sur le champ.

Pour plus amples informations s'adresser à l'Agent local, J. T. LEBEL, Ecr., à Wotton, C. E.

ANDREW RUSSELL, Assistant-Commissionaire.

1 Septembre 1863.

BILLS PRIVÉS

Les personnes qui, dans le Bas-Canada, se proposent de s'adresser à l'ASSEMBLEE LEGISLATIVE pour obtenir la sanction de BILLS PRIVÉS ou LOI CAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles 53ème et suivantes du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquels règles sont publiées au long dans la Gazette du Canada), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la Gazette du Canada, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis doivent être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les trois premières semaines de la session.

J. E. DOUCET, ALFRED TODD, Greffier du Bureau des Greffier-en chef du Bills Privés, Bureau des Bills Privés, C. Législatif. A. Législatif.

Québec, 6 juillet 1863.

LE GRAND SUCCES LITTERAIRE DU MOMENT!!!

LES MISERABLES

PAR VICTOR HUGO.

OUVRAGE COMPLET EN 5 beaux volumes, grand in-8 broches, PRIX \$3 75

L'immense succès des Misérables est désormais un fait acquis. Les deux dernières parties surtout ont pu donner une immense sensation. Le drame palpitant de dévouement, la mort lente et douloureuse de Jean Valjean, fusaient contraste avec les amours de Cosette et de Marius, émouvent tous les lecteurs, au point que la fin de l'ouvrage produit un effet saisissant, au point que les scènes où Gavroche, le gamine de Paris, intervient, excitent par leur vivacité et leur entrain la jeunesse honteuse du public. On peut dire hardiment que Victor Hugo a créé dans ses Misérables une série de types qui resteront.

Les demandes pour l'ouvrage ci-dessus doivent être adressées franco à Ed. MATHÉ, Bureau du Courrier des Etats Unis, 92, WALKER STREET, NEW-YORK. Envoyer le montant en billets ou en timbres poste du Canada.

22 Avril 1863.

QUATRE NOUVELLES,

PAR MADAME BOURDON [MATHILDE FROMENT.]

CONTENANT Philippine de Dampière, Anne de Utenhoye, Marie-Ter-Goes, Claudia, 1 vol. in-12 bro.....38 cts.

Voici l'appréciation que fait l'ILLUSTRATION CATHOLIQUE de ce volume.

"Marie-Ter-Goes doit être mise au rang des œuvres les plus remarquables de son excellent auteur. Selon sa coutume, l'austérité n'en exclut pas la grâce, et l'union de ces deux qualités rarement unies, place ce volume infiniment au-dessus du roman ordinaire, et lui donne un vrai cachet d'originalité. La Flandre, patrie aimée de Mme Bourdon, la Flandre avec les Pays-Bas, contrée encore trop peu connue, trop peu décrite, voilà le théâtre où se développent les principales scènes. L'épisode de Marie-Ter-Goes se passe au XV siècle, au temps des guerres suscitées par le protestantisme. La seconde partie se déroule en Espagne; et M. Madame Bourdon trouve de nouvelles couleurs pour enrichir sa palette. Nous voudrions raconter les péripéties de ce drame, mais ce serait ôter à ceux qui voudraient ensuite le lire tout le charme de l'imprévu et il y en a beaucoup, car ses conclusions ne sont pas vulgaires. Philippine de Dampière, Anne de Utenhoye, Claudia, voilà les titres des autres nouvelles également attachantes. Chacune exhale un parfum suave et pur. Ce sont toujours des leçons d'oubli de soi-même et de sacrifice au devoir, des faits dont la relation vraie détache l'âme du monde. C'est assez dire ce que cette lecture a de salutaire et combien elle mérite d'être propagée.

En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND & FILS, No. 8, Rue St. Vincent.

31 Septembre 1863.

LA VIRILITE

ET LA Vigueur de la Jeunesse retablies

En quatre semaines par

L'ESSENCE DE VIE

DU DR. SICOTTE.

Le DOCTEUR SICOTTE [de Paris.] après plusieurs années de presantes sollicitations, a enfin accédé à l'urgente requête du public américain, et s'est désigné un agent à Toronto, pour la vente de son remède si recherché et si haut: L'Essence de vie. Ce merveilleux agent rendra la virilité aux constitutions les plus débilitées, soit que cela vienne des excès, des effets du climat ou par des causes naturelles. Le temps requis pour guérir le cas le plus invétéré, est quatre semaines; et si on en use selon les instructions imprimées, il est impossible d'échouer. Ce remède, restaurateur de la vie doit être pris par tous ceux qui sont près de se marier, car ses effets sont permanents. Il est reconnu par la presse médicale comme la plus grande découverte qui ait jamais été faite. Son pouvoir de développement est merveilleux. Le succès, dans tous les cas, est aussi certain que la science renverse l'ignorance.

L'Essence de vie du Dr. Sicotte, se vend en boîtes avec toutes les instructions pour son usage, à trois piastres, ou quatre boîtes dans une seule pour neuf piastres; et sera envoyé partout sur le reçu du prix par son agent accrédité.

JAMES HIBBERT, King Street, Toronto.

Toronto, 2 Octobre 1863.

A. BOISSEAU.

250, Rue Notre-Dame, Montréal,

Cartes de visite et photographes de toutes les grandeurs.

E. Lessard, Boucher,

ETAL NO. 9, Marche aux Viandes.

M. Lessard achète les Volailles et les OEUFS au plus haut prix du Marché. St. Jean, 30 mai 1860.

MARCHANDISES NOUVELLES,

A LA

BOULE ROUGE,

RUE FRONT,

ST. JEAN, C.-E.

Le Soussigné, vient de recevoir un assortiment de Tweeds de fantaisie, de patrons et de prix variés, pour habillement d'hommes et de jeunes gens. Des Draps noirs de tout prix, depuis \$1 à \$6 la verge, des Casimirs noirs et de couleurs, de 2s. 6d. à 12s. 6d. la verge, de patrons bien assortis. Draps de Dame pour manteaux, Cashmires à robes, patrons nouveaux. Indiennes assorties de 5d. à 10d. la verge.

Des chapeaux d'hommes et d'enfants de différents prix, de différentes couleurs et de forme des derniers goûts. Et beaucoup d'autres marchandises qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Il tient constamment en mains

DES HARDES FAITES,

EPICERIE,

FERRONNERIE,

ETC., ETC., ETC.

AUSSI:

Fleur en quart et en quintal,

FLEUR DE BLE, DE SARAZIN,

FLEUR DE BLE D'IN

Le tout à vendre aux plus bas prix rémunérateur.

Il invite les acheteurs à lui rendre une visite et d'examiner par eux-mêmes afin de se convaincre de la modicité de ses prix, eu égard aux différentes qualités des effets.

J. T. HAZEN.

St. Jean, 2 mai 1862.

HOTEL ST. JEAN

FRS. MONETTE,

PROPRIETAIRE

Rue Richelieu, au Centre des affaires et à quelque pas du Marché.

Il tient constamment des Voitures à la disposition du public.

St. Jean, 31 mai 1860.

H. E. FORBES & CIE.

Tout en remerciant le public en général de gracieux et libéral encouragement qu'ils ont reçu depuis leur entrée en affaires, sollicitent de nouveau la continuation de son patronage et son attention pour leur fonds, varié et étendu de

Marchandises Sèches

le Goût et d'Emp, des mieux choisis,

Groceries,

VERRERIES, FAIENC,

LIQUEURS, ETC.

Porte voisine, Côté Nord-Est de Mme. Perrault, en face de la passerie nouvelle.

Rue Front,

ST. JEAN, C. E.

BONNE COUR ET REMISES.

St. Jean, 7 juin 1861.

ETABLISSEMENT CANADIEN.

DE

Meubles de Ménage.

M. Parisault, a l'honneur d'informer les citoyens du district d'Iberville, et le public en général, et tous ceux qui ont besoin de Meubles de Ménage, qu'ils pourront se procurer à son magasin tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Il aura constamment en mains un assortiment très varié de MEUBLES DE MENAGE, pour SALON, SALLE A DINER, CHAMBRE A COUCHER, ETC.

—Tels que—

Sofas, Canapés, Fauteuils, Berceuses Chaises, Table-à-Carte, Table-à-Diner avec feuilles extras, Sideboards, Chiffonniers, Garde-robe, Lavabains, Bois de lits, Bureaux de toilette, Commodes, Miroirs de toutes grandeurs, etc., etc.

Fait dans les derniers goûts, avec élégance, solidité et avec les meilleurs matériaux.

En venant rendre une visite à son ETABLISSEMENT CANADIEN, l'acheteur pourra se convaincre qu'il peut se procurer tout ce dont il aura besoin, à des Prix beaucoup plus bas qu'ils se vendent généralement ailleurs.

C. E. PARISAULT, EBENISTE.

No. 273, RUE NOTRE-DAME

Vis-à-vis l'Eglise des Récollets.

Montréal, 5 Septembre 1862.

Pharmacie de St. Jean,

RUE FRONT, ST. JEAN, C. E.

Dans l'établissement ci-devant occupé par MM. E. D. MACDONALD, F. L. WIGHT, CHIMISTE ET DROGUISTE.

Il tient constamment en mains un assortiment complet de

REMEDES

ET DE

Médecines Patentées,

PARFUMS, BROSSES, PEIGNES &c., &c., &c.

Huiles, Peintures et Bois de Teinture

GRAINES DE JARDIN, DE CHAMP ET DE FLEURS.

Le tout garanti de première qualité.

EN OUTRE:

SALSEPAREILLE DE BRISTOL.

ANER DE HESTETTER.

EAU DE FLORIDE, ETC.

F. L. WIGHT.

St. Jean, 24 avril 1873.

J. DELAGRAVE,

AVOCAT.

Rue Nationale, St. Jean 30 mai 1860.

H. TUGAULT,

AVOCAT.

Rue Nationale, t. Jean, 30 mai.

CHS. LOUPRET,

AVOCAT.

Rue Napier, Iberville, mai.

P. D. HEYNEMAN,

AVOCAT.

NAPIERVILLE.

Rue l'Acadie, en face de l'Eglise Catholique Napierville, 19 juin 1860.

PHIL. VANDAL,

AVOCAT.

RUE FRONT, ST. JEAN

M. Vandal suivra les circuits d'Iberville de Ste Marie et de Napierville.

J. P. CARREAU,

AVOCAT.

RUE ST. JACQUES,

Suit les cours d'Iberville, de Napierville et de Ste Marie.

St. Jean, 10 juin 1862.

T. R. JOYSON,

NOTAIRE.

Coin des Rues Bernier et Champlain,—30 mai.

F. G. MARCHAND,

NOTAIRE.

Rue Berthier, St. Jean, 30 mai.

EUG. ARCHAMPEAULT,

NOTAIRE.

Rue St. Jacques, St. Jean,

11 novembre 1862.

Chs. Thomas Charbonneau,

NOTAIRE.

L'ACADIE, 22 juin 1860.

V. & C. Vincolette,

NOTAIRES.

Rue Napier.—Iberville, 30 mai 1860

Dr. BISSONNETTE,

Rue St. Charles,

St. Jean, 30 mai 1860.

Drs. Thifault & DeLorimier,

Rue l'Acadie, vis-à-vis l'Eglise Catholique Napierville, 21 mai 1861

Dr. FRESTLEER,

DENTISTE.

Envoignure des Rues St. Lambert et Petit Rue St. Jacques, vis-à-vis de chez le Dr. Nelson.

H. CORVAN,

ORFÈVRE ET HORLOGER

RUE RICHELIEU, CÔTÉ EST

Tous les ouvrages sont garantis.

St. Jean, 30 mai 1860

DR. JOS. FORTIER,

Tient son bureau au coin des rues St. CHARLES et BUSBY, tout près du Palais de Justice chez René Desmarais.

Consultatoire tous les jours et à toute heure

St. Jean, 8 mai 1863.